



# MAIRIE DE FREMECOURT

Département du Val d'Oise  
Canton de Pontoise  
Rue du Four – 95830 FREMECOURT  
Tél : 01-34-66-62-84  
Mail : [mairiefremecourt@orange.fr](mailto:mairiefremecourt@orange.fr)

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 mai 2024

**Sous la présidence de BALAN Stéphane, Maire de Frémécourt.**

**Membres présents** : José GILLES, Joëlle BAHRI, Marie-Pierre BOURRAT, Gwénaëlle RIMBERT, Daniel MARTEAU, Eric ZAMIA, Bruno CROCHARD, Richard VIGNON, Marie-Line BOUDJLAL, Sandrine CASTELLARNAU.

**Absents excusés** : Claude-Bernard ROSIER donne procuration à M. BOURRAT, Philippe JOLLY donne procuration à S. BALAN.

**Absents non excusés** : Sylvain LEGRAND.

**Secrétaire de séance** : E. ZAMIA.

La séance est ouverte à 20 h 40, le quorum étant atteint.

**Lecture est faite de l'ordre du jour.**

Monsieur le Maire annonce la démission de Sandrine ELICHABE du Conseil municipal, pour des raisons personnelles. M. le maire et le Conseil la remercient pour les services qu'elle a rendus depuis 2020.

### **1) APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23/04/2024 ET DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12/03/2024**

Les procès verbaux des Conseils municipaux du 23/04/2024 et du 12/03/2024 sont approuvés à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

### **2) DESIGNATION DES DELEGUES AU S.I.E.V.V.**

A la demande du S.I.E.V.V. (Syndicat Intercommunal des Eaux du Val de Viosne), un nouveau délégué titulaire et un nouveau délégué suppléant doivent être désignés. Richard VIGNON et Joëlle BAHRI se proposent

respectivement comme titulaire et suppléante. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité ces désignations.

### **3) TELETRANSMISSION DES ACTES PAR VOIE ELECTRONIQUE**

Après concertation, le Conseil municipal autorise monsieur le Maire à signer avec la Préfecture la convention permettant la télétransmission des actes par voie électronique. Ceci évitera d'envoyer les documents par courrier et permettra un retour plus rapide.

### **4) INSTALLATION DE VIDEOSURVEILLANCE SUR LA COMMUNE**

Monsieur le maire développe devant le Conseil l'étude qui a été réalisée par une société spécialisée, en lien avec la C.C.V.C, sur le projet d'installation de caméras de vidéosurveillance dans la commune. Projet qui a été communiqué en temps utile aux membres du Conseil, et qui peut être subventionné à hauteur de 70 % à 80 %.

L'installation de chaque caméra nécessite une alimentation électrique et une liaison de données pour transmettre les images. Un centre de télésurveillance sera mutualisé au niveau de la C.C.V.C.

Le projet actuel prévoit de couvrir en caméras les 4 zones suivantes :

- Zone 1 : Mairie (Electricité + Box Internet sur place)
- Zone 2 : Ecole (Electricité + Box Internet sur place)
- Zone 3 : Haut de la rue de Cléry (Fourreau électrique à tirer + 4G)
- Zone 4 : Entrée d'Artimont (Electricité sur place + 4G)

M.-L. BOUDJLAL propose d'ajouter 2 caméras afin de surveiller aussi :

- Zone 5 : Bas de la rue de Cléry
- Zone 6 : Cimetière

Ces caméras pourraient être alimentées par des panneaux solaires et des batteries et utiliser la 4G. Après concertation, le Conseil municipal approuve cette proposition d'ajouter ces 2 caméras et souhaite avoir un ajustement du devis.

Le projet sera réétudié ultérieurement au vu du devis complémentaire.

### **6) Questions diverses**

#### **a) Retours de la commission travaux**

- La commission a convenu que les 14 tableaux représentant le Chemin de croix reprendront place dans l'église lorsque la petite portion de dallage située à l'entrée de la sacristie aura été refaite.

- Le tronçon de la sente n°30, partant de la rue des petites fontaines et arrivant au chemin de la cavée, sera débroussaillé et clôturé prochainement conformément à l'accord passé avec les riverains.
- Le panneau du PNR de la mare épicière devrait être déplacé afin d'être plus visible et lisible aussi bien du côté recto que verso.
- L'ensemble des rondins de bois de soutien de terre devant la mairie ainsi que dans la rue des vieilles vignes seront remplacés par des blocs en béton. Des devis sont à l'étude.
- Le fontis du terrain de pétanque a été comblé. Il reste à remettre le grillage et à étaler du sable. Le terrain de pétanque devrait donc être entièrement opérationnel pour la fête du village (8 juin 2024).
- La cave de l'école étant désormais régulièrement inondée après chaque forte précipitation, un puisard et une pompe de relevage seront installés en plus de la ventilation déjà en place.
- Des plots provisoires (ou GBA) seront installées sur la chaussée de la rue de Cléry et de la rue des petites fontaines du 1<sup>er</sup> juin au 30 octobre pour effectuer des tests en vue de réduire la vitesse des véhicules et d'améliorer la sécurité des villageois.
- La pose d'un nouvel enrobé sur la route D 915 dans sa traversée d'Artimont est prévue par le Conseil départemental en juillet 2024. D. Marteau est en discussion avec la D.D.E. et le S.I.E.R.C. pour faire passer des fourreaux électriques sous ce nouvel enrobé en vue de l'enfouissement des réseaux.

## **b) Retours des syndicats**

Pas de retour.

## **c) Mutation de la directrice de l'école**

Suite au départ de Madame Debellemanière, une nouvelle directrice ou un nouveau directeur d'école sera nommé à la rentrée 2024. Mme Bérange Collomb assure actuellement l'interim de la direction.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 40.